



MANIPULATION EXTINCTEURS

RÉF. ME/S/2020/V1



Lieu

Selon demande



Tarif

Sur devis



Durée

1h30



Prérequis

Aucun



Effectif

2 à 10 participants



Public

Personnel de l'entreprise
pouvant être confronté
à un départ de feu



**Référent
pédagogique**

Marie Bera / Directrice
Formatrice en
Prévention des
Risques Professionnels,
habilitée par l'INRS
06 88 81 29 05
marie.bera@prev-it.com

Objectifs

- Savoir choisir et utiliser le moyen de secours le plus approprié.
- Intervenir efficacement et en sécurité en cas de début d'incendie.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Exposés pédagogiques, échanges sur le vécu, mises en situation, documentation remise au stagiaire.
- Diaporama projeté, paperboard, tableau blanc, vidéos, exercices pratiques.

Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de sa formation.
- Tests pratiques des différents moyens d'extinction.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.

Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

- Réglementation :
 - Art 4122-1 du CT ;
 - L 4121-1 et 4122-1 du CT ;
 - L4141-1 et 4141-2 du CT ;
 - Art 4227- 38 et 4227-39 du CT.
- Naissance et propagation de l'incendie :
 - *Danger des fumées ;*
 - *Modes de propagations ;*
 - *Les causes du départ de feu.*
- Définition du feu :
 - *Triangle du feu (Comburant, Combustible et énergie d'activation).*
- Les procédés d'extinctions :
 - *Étouffement ;*
 - *Refroidissement ;*
 - *Inhibition.*
- Les classes de feu :
 - *Explication des 5 classes de feu (A, B, C, D et F).*
- Les différents extincteurs portatifs :
 - *Extincteur eau et eau + additif ;*
 - *Extincteur poudre ;*
 - *Extincteur CO2 ;*
 - *Règles de sécurité d'utilisation d'un extincteur ;*
 - *Pratique sur feu réel avec générateur de flamme ;*
 - *Extincteur Co2, extincteur eau.*

Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.



Déficience motrice



Déficience motrice (amputation)



Allergies



Maladies invalidantes



Maladies cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience visuelle



Personne à mobilité réduite

Prenez contact avec le responsable pédagogique de l'organisme de formation qui étudiera votre situation et les possibilités d'accessibilité.

Voir le programme complet sur prev-it.com